

Cavallo, Peter (18...-19..? ; compositeur). [La tristesse. Op. 48]La tristesse : 7me étude de salon : piano : op. 48. [ca 1850].

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

2^{ème} ANNEE.

Publication mensuelle de Musique inédite p^r le Piano et p^r le Chant, par P. CAVALLO et Frédéric VIRET.



LES VEILLÉES
DES
SALONS

FRÉDÉRIC
VIRET
ET
P. CAVALLO

On souscrit à Paris, au bureau, Quai de Bourbon, 31, (Ile St Louis), pour les Départ^s et l'Étranger, en envoyant un mandat franco à l'ordre de
 M^r Fr Viret direct^r des Veillées des Salons, (Quai de Bourbon 31) Départem^t 14^s. Étranger, 16^s.



N. 10369

LA
TRISTESSE

7^{me} ÉTUDE DE SALON

par **P. CAVALLO**. op. 48.

Allegretto.

à son ami **STADE** (à IENA.)

PIANO.

mf il canto tenuto. *mf*

mf

f

mf

First system of musical notation, consisting of a grand staff with treble and bass clefs. The right hand plays a continuous eighth-note pattern. The left hand features a melodic line with a *mf* dynamic marking.

Second system of musical notation, continuing the piece. The right hand maintains the eighth-note pattern, while the left hand has a melodic line with a *mf* dynamic marking.

Third system of musical notation. The right hand continues with eighth notes, and the left hand has a melodic line with a *mf* dynamic marking.

Fourth system of musical notation. The right hand continues with eighth notes, and the left hand has a melodic line with a *mf* dynamic marking.

Fifth system of musical notation. The right hand continues with eighth notes, and the left hand has a melodic line with a *rit.* dynamic marking.

a tempo.

Sixth system of musical notation. The right hand continues with eighth notes, and the left hand has a melodic line with a *f* dynamic marking.

mf

mf

rallentando.

p

pp



C. V. 51.

